

2 CIVIVA – pour un service civil fort

3 Journées de désinformation

4 Photovoltaïque et jeunesse

6 Service citoyen à Genève

Pas de calme après la tempête

A la suite de la modification de l'ordonnance du 1er février, les attaques sur le service civil s'enchaînent: une prolongation de la durée de service et des restrictions au niveau de la demande d'admission sont réclamées. Mais il y a aussi quelques propositions positives, même timides.

Le service civil, c'est est aussi une question de chiffre.

Premièrement: mi-avril, le conseil national a accepté une motion de Corina Eichenberger (Libéraux), selon laquelle le facteur pour la durée du service civil actuellement de 1,5 (par rapport à l'armée) doit être augmenté à 1,8. En considérant que les astreints au service militaire, contrairement aux civilistes, achèvent rarement tous leurs jours de service, le service civil dure déjà en réalité beaucoup plus longtemps que le service militaire.

Deuxièmement: «En 2009, il y a eu 7200 demandes, en 2010 7400. En janvier 2011, nous avons déjà atteint les 918 demandes! Ce début 2011 laisse présager de très mauvais résultats.» Voici ce que Mme Eichenberger a présenté au Conseil national dans sa motion. Il est en tout cas certain que cette situation particulière de janvier ne peut être corrélée à la révision de décembre 2010, puisque elle est entrée en vigueur le 1er février et que les personnes ayant déposé leur demande avant cette date ne sont pas concernées. En réalité, si on compare le nombre de demandes des années 2009 et 2010 (avril à décembre, puisque la preuve par l'acte est en vigueur depuis 1er avril 2009), on observe en 2010 un recul de 21 pour cent.

Troisièmement: début avril, la commission de politique de sécurité du national a suivi l'initiative d'Edi Engelberger (Libéraux) qui demande de supprimer l'art. 16 al. 2 de la loi sur le service civil. Cela équivaut à retirer le droit de faire une demande de ser-

vice civil à tout moment. D'après le colonel Engelberger, «la personne astreinte doit se décider au recrutement si elle veut effectuer du service civil ou du service militaire.»

Quatrièmement: ces interpellations parlementaires doivent encore attendre le traitement par le Conseil des Etats et/ou sa commission en matière de politique de sécurité. Et cela nous laisse encore un peu d'espoir: la commission du national avait approuvé une réintroduction de l'examen de conscience, celle des Etats l'avait rejetée à l'unanimité; la première a souhaité une révision de la loi aussi rapide que possible, la seconde l'a rejetée sans détour.

Cinquièmement: la révision de l'ordonnance d'application de décembre 2010 a causé au département fédéral de l'économie une dépense supplémentaire de 170000 francs en raison des adaptations informatiques et des besoins d'information qui l'ont accompagnée. Le département de la défense a lui évalué les coûts de l'entretien d'admission au service civil à 100000 francs, plus 40000 francs pour le personnel.

Reste tout de même de positif, à côté de tout cela, le postulat du conseiller aux Etats PS Claude Héche, qui demande au Conseil fédéral d'examiner les possibilités d'intégration dans le service civil des personnes déclarées inaptes. Le conseil des Etats l'a approuvé, contrairement à la volonté du Conseil fédéral. Un rapport appréciera prochainement la demande.

Pino Dietiker

Traduction: Gaétan Morel

Commentaire

Retrouvez la raison!

Les derniers développements politiques au parlement fédéral sont typiques de l'expression d'une considération très variable de nos représentants sur le service civil.

D'un côté, un conseil des Etats qui met en avant une politique dictée par la raison: des circonstances sont examinées et pesées avant d'agir. La chambre basse du national a fonctionné ainsi ces deux dernières années, bloquant les décisions irréflechies du conseil national.

De l'autre, un conseil national – et en particulier sa commission de politique de sécurité – qui exige depuis deux ans des restrictions importantes du service civil, sans se préoccuper de la conformité au droit constitutionnel ni de la substance des rapports du Conseil fédéral.

Ce conseil national exige en toute hâte moult modifications, refusant une discussion basée sur des faits. Ces multiples initiatives continuent d'être fondées sur la prétendue menace du service civil sur les effectifs de l'armée. Ces attaques sont pourtant purement émotionnelles, car aucune raison ne les justifie. Si on était rationnel, prenant en considération les rapports publiés, il serait plus indiqué de trouver les erreurs dans l'armée.

Il est difficile de dire si les craintes que nous venons de mentionner sont réelles ou si ce sont des manœuvres politiciennes en faveur de l'armée peu avant les élections fédérales. Ce qui compte, c'est qu'ils en reviennent à la raison.

Miguel Garcia

Traduction: Gaétan Morel

Editorial

Pour un service civil fort et d'avenir



Stefano Giamboni, membre du comité, représentant de la Suisse italienne

«Le monde civil» paraît dans les deux principales langues nationales mais s'adresse à tous-tes les résident-e-s en Suisse qui ont à cœur le présent et l'avenir du service civil dans notre pays. Pour que la voix des amis du service civil soit entendue auprès de la population et des po-

liticien-ne-s, il est nécessaire qu'ils soient présents sur tout le territoire national. Ceci est d'autant plus important qu'actuellement, le service civil subit des attaques incompréhensibles visant le durcissement des procédures d'accès et d'affectation.

Mais pourquoi tant d'acharnement vu que l'augmentation du nombre de civilistes depuis l'abolition de l'examen de conscience le 1er avril 2009 ne menace pas à moyen terme les effectifs de l'armée (cf. rapport de juin 2010 du

Conseil fédéral) et que le travail des civilistes est objectivement très apprécié et important pour la communauté?

Le rôle de CIVIVA n'est pas de donner une réponse à cette question mais de renforcer le service civil actuel ainsi que d'imaginer et stimuler le développement du service civil du futur. Pour faire cela, nous avons besoin de toutes les associations et personnes de bonne volonté qui veulent bien participer à cette tâche. Des acteurs incontournables, outre les civilistes eux-mêmes évidemment, sont les établissements d'affectations qui vivent et font vivre le service civil quotidiennement sur le terrain. Plus les membres de CIVIVA seront nombreux, plus la Fédération suisse du service civil aura du poids dans les débats, dans ses prises de position et dans ses propositions.

Les priorités actuelles sont, d'un côté, de contrer les attaques parlementaires contre le service civil et notamment la demande de réintroduction de l'examen de conscience et, de l'autre, de poursuivre les réflexions et les démarches vers la création d'un service civil d'avenir.

Kontakt

Genève: Permanence service civil, Maison des associations; 8, rue du Vieux-Billard; Correspondance: CP 102, 1211 Genève 8; Tél. 022 328 24 54

Lausanne: Centre pour l'action non-violente, Rue de Genève 52; Tél. 021 661 24 34; www.non-violence.ch

Bellinzona: Centro per la non-violenza della Svizzera italiana (CNSI), Via Vela 21, Casella postale 1303, 6501 Bellinzona; Tél. 091 825 45 77; www.nonviolenza.ch; Mail: info@nonviolenza.ch

Zürich: zivildienst.ch; Gartenhofstrasse 7, 8036 Zürich; www.zivildienst.ch; Tél. 044 450 37 37 (Lundi-Vendredi 14-18h); Mail: beratungsstelle@zivildienst.ch;

Berne: Daniel Costantino, Haslerstrasse 21, 3008 Bern; www.armymuffel.ch; Tél. 077 459 49 36; Mail: info@armymuffel.ch

Bâle: Consulats chez Bruno (061 815 82 42 / 061 411 26 19) et Piet (079 563 04 44)

Editorial

«Le Monde Civil» numéro de mai 2011; 2ème édition; paraît 4 fois/an
Editeur : zivildienst.ch, Zürich

Abonnement annuel Fr. 25.-
Pour les membres de la PSC, de l'ASC, de zivildienst.ch et de CIVIVA, l'abonnement est inclus dans la cotisation. Paiement de l'abonnement : CCP 85-594763-0, mention «Abo»

Rédaction et distribution:
Le Monde Civil, Zürich, redaction@civiva.ch

Rédaction: Jérôme Strobel, Gaétan Morel, Miguel Garcia
Contributions: Pino Dietiker, Stefano Giamboni, Adrian Soldati, Fabian Baumgartner, Friedhelm Schneider, Severin Hintermann, Bastien Poscia, Nicolas Zogg
Tirage : 2500 ex.

Impression : Ropress, Zürich
Imprimé avec de l'énergie provenant de sources renouvelables et sans incidence sur le climat

Devenez membre!

CIVIVA soutient le maintien et le développement du service civil.

CIVIVA soutient de bonnes conditions d'engagements pour les civilistes.

CIVIVA met en lien l'engagement de toutes les organisations et établissements d'affectation qui soutiennent le service civil.

CIVIVA est soutenu par un large éventail politique – car le service civil est une question qui concerne tout le monde.

Toutes les organisations et tous les établissements qui souhaitent soutenir le service civil sont bienvenus en tant que membres de CIVIVA. Les personnes sans affiliation peuvent devenir membre de la Permanence service civil – Genève (PSC) ou de l'Association Suisse des Civilistes (ASC). Nos membres reçoivent quatre fois par an la revue de notre fédération «Le Monde Civil». Vous pouvez aussi y souscrire indépendamment.

Plus d'informations: secretariat@civiva.ch



Journée de désinformation avant le recrutement

Que peut-on dire du niveau d'information sur les différents services avant le recrutement? Comment parle-t-on du service civil? Est-ce que les informations données sont correctes et utiles? Un jeunes recrue partage son expérience personnelle lors de la journée de (dés-)information.



Journées d'information: les jeunes recrues ne sont pas proprement informés. Foto: zVg.

En Suisse, après avoir eu 18 ans, il est obligatoire de participer, avant le recrutement, à une journée d'information sur le service militaire et ses alternatives. Pour ceux qui auront déjà eu l'occasion d'y participer, vous pourrez convenir que, en ce qui concerne le service civil (SC), il s'agit bien davantage d'information que de désinformation. J'estime donc utile de relater mon expérience pour aider ceux qui ont choisi ou qui voudront choisir une alternative encore trop peu connue et mal perçue comme le SC.

La journée d'information était pour moi l'occasion de clarifier mes doutes sur le choix du SC et sur la modalité de son déroulement. Le programme de la journée s'étalait sur six heures, avec film, documentation, présentations et interventions de personnes directement impliquées dans les différents domaines. Dans la lettre reçue à la maison, il était énoncé: «but et objectif de la journée d'information: vous allez recevoir des informations approfondies à propos de l'armée, de la protection civile, du service

civil et du recrutement». Cependant, j'ai tout de suite remarqué que le service civil n'apparaissait pas dans le programme.

Pour mieux gérer le nombre de jeunes, nous avons été séparés en trois groupes. Des soldats étaient à disposition pour répondre aux questions pendant les travaux des groupes. Ceux-ci se sont avérés pas du tout préparés sur le SC et ils ont suscité en moi plus de doutes que je n'en avais auparavant. Sur certains points, je me suis même aperçu être mieux préparé qu'eux. Par exemple, ils m'ont dit que, avant de commencer mes études universitaires, j'aurais dû faire une année de pause obligatoire pour effectuer mon service civil.

La police à la place du service civil

A l'absence d'une personne compétente s'est ajoutée l'absence d'une présentation du SC similaire à celles montrées pour l'armée ou la protection civile. Outre ces manquements, j'ai assisté ensuite à une véritable farce: deux membres de la police

cantonale ont présenté leur profession pendant environ trois quarts d'heure à l'aide d'un long film. Ceci n'était pas prévu dans le programme et surtout, à mon avis, c'était totalement inopportun et avait comme seul but d'attirer des nouveaux jeunes vers cette profession. Cette intrusion s'est relevée encore plus déplacée si on considère que le SC, choisi comme alternative au service militaire, est un engagement obligatoire tandis que la profession de policier ne l'est pas du tout. Comme vous pouvez le constater, la confusion augmentait d'heure en heure et les informations qui m'étaient transmises étaient fausses et hors sujet.

Le SC devient plus confus et négatif

Il m'a également été dit que le SC faisait partie de mes droits et que je recevrais toutes les informations par l'organe officiel. Ce qui s'est passé en réalité, c'est que le SC était devenu plus confus et négatif après cette journée d'information. Aujourd'hui, je me pose ces questions: est-il normal qu'il soit de mon ressort de m'informer auprès d'autres organisations pour choisir ce que je veux faire pendant mon service? La liberté d'information et l'équilibre entre les informations données peuvent-ils vraiment être appliqués dans un tel cadre? Ou est-ce qu'une information correcte est volontairement mise à l'écart pour répondre aux intérêts de l'armée, au détriment de la transparence? Personnellement, je crois que nous sommes encore éloignés de pouvoir proposer et poser au même niveau les différentes possibilités pour les jeunes recrues.

Mais en fin de compte, le plus triste est que tout cela se fait au détriment d'une aide et un travail utile pour la communauté. Mon choix va au delà des traditions, de la mode ou encore d'une sorte d'imposition par la société pour définir ce qui est le mieux pour moi. Il existe des choses dans la vie qui ne devraient pas être cachées et rendues difficiles à réaliser d'autant plus quand leur objectif, fondé sur des valeurs morales et éthiques, vise le bien de tous et améliore notre mode de vie.

Des jeunes pour les énergies renouvelables

Grâce au Projet Solaire Jeunesse de Greenpeace, des jeunes gens ont l'opportunité de construire et aménager des installations solaires. Des civilistes les aident également. Ils y apprennent différentes facettes du projet et assument beaucoup de responsabilités.



Tobias Baltensperger s'est procuré l'une des places convoitées chez Greenpeace. Bild: kus.

Tobias Baltensperger travaille depuis sept mois dans le «Projet Solaire» de Greenpeace. Il est l'un de trois civilistes qui travaillent en collaboration avec le directeur d'équipe Retze Koen pour au moins une année et demi sur la campagne de promotion du solaire de Greenpeace. Les places de service civil à Greenpeace sont très convoitées. Plus de 20 candidatures sont arrivées au cours des premiers mois de l'année 2011. Avant de commencer son affectation dans le solaire, Tobias a étudié la construction mécanique à l'ETH. Mais en réalité, cette affectation n'est pas réservée à des universitaires. Ce qui est déterminant pour être sélectionné, c'est plutôt une affinité pour le thème de l'énergie renouvelable et en particulier de l'énergie solaire, ainsi qu'une disposition à s'engager. La collaboration sur d'autres projets de volontariat est d'ailleurs valorisée.

Sensibiliser les jeunes

Le Projet Solaire Jeunesse encourage l'utilisation de l'énergie solaire. Depuis 1998, des jeunes collaborent à l'installation de panneaux solaires sur des bâtiments publics, des institutions sociales, des exploitations agricoles, des entreprises ou encore des constructions privées. Jusqu'à aujourd'hui,

plus de 10 000 jeunes ont monté environ 180 installations sur des toits suisses. Pour ces différents projets, le Projet Solaire soutient la mise en place d'installations photovoltaïques et solaires en se chargeant de leur financement et du travail de communication qui les entoure. Les jeunes qui participent au projet sont par la même occasion sensibilisés à la thématique des énergies renouvelables.

Agir sur plusieurs fronts

Dans le cadre de son engagement au service civil, Tobias Baltensperger a été impliqué dans diverses missions du Projet Solaire. Il s'est chargé par exemple de coordonner la mise sur pied d'un nouveau logo et de trouver un nouveau nom au projet – aujourd'hui intitulé «Projet Solaire Jeunesse By Greenpeace». Tobias a également travaillé à l'extérieur du bureau, par exemple en tenant des stands d'information, ou encore récemment dans la ville de Köniz en organisant l'action «jour du soleil». Cette opportunité de pouvoir agir sur plusieurs fronts a été un élément important à ses yeux, même si les projets solaires classiques constituaient l'essentiel du travail.

Les nombreuses responsabilités que To-

«Jusqu'à aujourd'hui, plus de 10 000 jeunes ont monté environ 180 installations sur des toits suisses.»

bias a pu assumer dans divers projets ont représenté une expérience très précieuse pour lui. Il a ainsi pu réaliser bien plus que ses attentes avant le début de son engagement. Comme il n'était plus possible de terminer ses jours de service à Greenpeace, Tobias a dû trouver une autre affectation. Et une très bonne alternative s'est présentée, puisqu'il est actuellement engagé pour l'institut environnement et ressources naturelles (ZHAW) de Wädenswil.

Fabian Baumgartner

Civilistes recherchés

Tu effectues une affectation de service civil particulière ? Ou dans un établissement d'affectation spécial ? Tu as des expériences intéressantes, drôles, particulières à partager à propos du quotidien du service civil ? Alors contacte-nous ! Nous faisons le portrait d'un civiliste ou d'un établissement d'affectation dans chaque numéro de ce journal et sommes à la recherche de bonnes idées.

redaction@civiva.ch

50 ans de service civil allemand: de l'«alternative ennuyeuse» au service d'apprentissage

En Allemagne, le service civil existe déjà depuis 50 ans. Friedhelm Schneider, membre du Bureau européen pour le refus du service militaire (EBCO), dresse une rétrospective et nous montre que le développement du service civil en Suisse est encore à la traîne.

Cela fait cinquante ans depuis que les premiers 340 objecteurs de conscience allemands ont été affectés au «service civil de remplacement». Au contraire des «zivis» d'aujourd'hui, les premiers à effectuer du service civil étaient confrontés à beaucoup d'incompréhension et de méfiance. C'est seulement en hésitant que les organisations d'utilité publique ont commencé à proposer du travail social pour les jeunes hommes, que l'on supposait être plutôt des cas sociaux que des aides fiables. Les responsables du service civil de la première heure étaient à des années lumières de l'idée de proposer à ces jeunes hommes un service favorisant un apprentissage social ou un service de promotion de la paix.

Aussi inattractif que possible

Ainsi, le service civil allemand est resté pendant plusieurs décennies une «alternative ennuyeuse». La priorité de la politique étatique du service civil a été portée sur la comparaison de la charge des civilistes face aux militaires, plutôt que sur les apports du service civil pour la collectivité. Le service civil était organisé par l'État de manière à ce que chaque attractivité aux dépens du service militaire soit évitée. Dès 1983-84, un examen de conscience oral a été introduit, de même qu'une prolongation du service civil de cinq mois par rapport à l'armée. Les civilistes devaient payer leur choix en défaveur de l'armée.

Malgré tous ces obstacles, le nombre d'objecteurs de conscience n'a cessé d'augmenter. La guerre en Afghanistan a conduit en 2001-2002 à un pic historique de 190 000 refus de servir. Le nombre de convocations au service civil a alors atteint son maximum avec 136 000 entrées en service.

Depuis 1961, les 2,7 millions de civilistes ont fait évoluer l'image des objecteurs de conscience dans le public de manière efficace: de personnes refusant de servir dont on se méfie, ils sont devenus des personnes apportant une plus-value sociale considérés avec bienveillance.

Une histoire à succès

Des millions de fois, les civilistes ont contribué à améliorer la qualité de vie des personnes qui ont besoin d'aide. Par leur appui aux personnes âgées, malades ou handicapées, ils ont acquis un grand respect qui a aussi affermi leur conscience de leur propre valeur. La large reconnaissance des civilistes dans la société a finalement permis que les dispositions légales injustes et désavantageuses soient corrigées. Ainsi, il a été décidé en 2004 que les objecteurs de conscience ne doivent plus servir plus longtemps que l'obligation de servir pour l'armée. Du «bataillon des punis sur le front social», le service civil est devenu officiellement un service d'apprentissage social qui rend une contribution importante pour le développement de la personnalité des jeunes hommes et pour l'organisation de la société.

Le 50ème anniversaire du service civil coïncide en 2011 avec l'abandon du service militaire obligatoire. Il reste à souhaiter que la valeur du service civil lui permette de trouver le chemin du Ministère de la famille au Ministère des affaires étrangères. Il vaudrait la peine pour le ministre des affaires étrangères allemand de mettre en avant l'histoire à succès de notre service civil dans les pays où les objecteurs de conscience sont persécutés et où le service civil se présente comme une forme de punition.

Traduction : Jérôme Strobel

1,3 pour cent

c'est le coût d'un civiliste par rapport au coût d'un soldat à l'armée. L'armée a dévoré au total 58,2 milliards de francs en 2009. Auxquels se sont ajoutés 670,1 millions de francs d'indemnité perte de gain (APG). Si on divise le total des dépenses par année pour l'armée par les 6,4 millions de jours de service militaire rendus, il résulte qu'un militaire coûte en moyenne 9198 francs par jour. Le service civil a enregistré en 2010 une dépense nette de 9,2 millions de francs. Si on suit la tendance des jours de service rendus, ce sont environ 100 millions de francs d'APG qui se sont ajoutés en 2010. Si on divise cette estimation généreuse par les 895 000 jours de service civil rendus, il résulte qu'un civiliste coûte 122 francs par jour, soit 1,3 pour cent du coût d'un militaire.

Dans la jungle des chiffres, il ne passe pas inaperçu que le ravitaillement des écoles de recrue et des cours de répétition de l'armée ont pesé dans le budget en 2010 à hauteur de 63,8 millions de francs suisses. Au service civil, les frais d'entretien sont au contraire pris en charge par les établissements d'affectation, soit en mettant à la disposition des civilistes logement et nourriture, soit en leur versant une indemnité. Depuis la révision de l'ordonnance sur le service civil en février 2010, les établissements d'affectation doivent payer des indemnités plus faibles et les civilistes reçoivent en conséquence moins d'indemnités. Pour ces établissements d'affectation qui ne mettent pas à disposition la nourriture ou le logement, la taxe à la Confédération augmente.

Détail explosif: pendant que les civilistes devaient s'engager notamment dans la protection de la nature et de l'environnement, l'armée a dépensé 3,2 millions de francs suisses en 2010 – un tiers du budget total du service civil – pour réparer les dégâts matériels et à l'environnement.

Severin Hintermann/red

Traduction : Jérôme Strobel

Appel

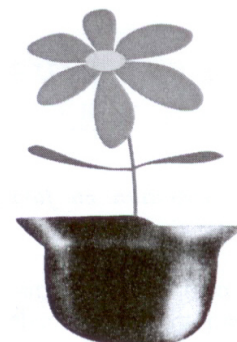
Nous recherchons des civilistes engagés pour la cause !

CIVIVA cherche toujours des civilistes motivés à s'engager pour un meilleur accès au service civil et des conditions de travail adéquates. Actuellement, nous avons différents projets planifiés à proposer et qui vous seront volontiers décrits sur demande.

Les personnes intéressées peuvent s'annoncer à: secretariat@civiva.ch

Activités de la Permanence Service Civil (PSC) - Genève

Colloque sur le service citoyen à Genève



Ces derniers temps, la PSC s'investit particulièrement dans la réflexion autour de la mise sur pied d'un «service citoyen» sur le canton de Genève et s'engage dans l'organisation d'un colloque sur ce thème pour début octobre.

Inspiré du service civil, mais totalement indépendant de la question militaire, le «service citoyen» serait volontaire et ouvert à toutes et tous – une opportunité d'implication sociale, d'engagement pour la communauté et de développement personnel proposée pour une durée de quelques mois à tout habitant sur le territoire genevois. Ce service aurait pour vocation de recréer du lien social, de la solidarité, de revaloriser les rapports non-marchands et d'encourager tout individu à la participation citoyenne en lui donnant l'opportunité de développer un projet à un niveau local, seul ou en groupe.

Le «groupe de réflexion sur le service citoyen», composé de personnes issues de différents milieux associatifs et institutionnels genevois, se réunit depuis près de deux ans pour tenter d'imaginer la forme que pourrait prendre un tel service et réfléchir à la manière de concevoir sa mise en place au niveau cantonal dans un premier temps. Le service citoyen a aussi fait l'objet d'un travail de fin d'études de la haute école de travail social (HETS) au travers d'un site Internet (www.service-citoyen.ch) comprenant des entretiens vidéo.

Cet événement permettra avant tout de réunir des acteurs concernés par le sujet pour réfléchir sur l'idée de service citoyen et en débattre. Un tel projet doit pouvoir être réfléchi en commun avec différentes organisations de la société civile, des professionnels du travail social, des responsables des services sociaux genevois, des experts académiques ou encore des politiciens. Des responsables des mouvements analogues français et belges devraient également être invités à venir témoigner de leurs expériences respectives. Leur expertise sur l'état actuel du lien social, de la citoyenneté et du «vivre ensemble» semble essentielle à prendre en compte dans l'élaboration d'un projet réaliste et répondant à sa finalité.

Au menu de la journée

Pour débuter, il est prévu un exposé théorique de spécialistes sur les questions de lien social et de sentiment d'insécurité, de citoyenneté et de vivre ensemble. Suivront des exemples de services volontaires en Suisse et à l'étranger (Belgique ou France), ainsi qu'un rappel de ce qui existe déjà dans le domaine de la création de lien social et

l'encouragement à la participation citoyenne à Genève (systèmes d'échanges locaux (SEL), contrats de quartiers, unités d'action communautaire (UAC), etc.).

Plus directement en lien avec ce nouveau projet, différentes thématiques seront abordées dont: la complémentarité du service citoyen avec l'emploi, entre le travail social professionnel et le bénévolat, ainsi que les possibilités d'affectations; les modalités de suivi, d'accompagnement et de formation des civilistes citoyens; la possibilité pour les volontaires de développer leurs propres projets; les sources de financement du service citoyen et les modes de rétribution des volontaires. Ces sujets seront abordés de manière participative au travers de petits groupes de travail du type des «caf'idées» pour encourager l'intelligence collective avant de mettre en commun les diverses propositions.

Bastien Poscia

Des informations plus précises sur le jour exact, le lieu, les intervenants et le programme de la journée suivront dans le prochain numéro et seront disponibles avant cela sur www.service-citoyen.ch.

Association Suisse des Civilistes (ASC)

Un service non désiré

Actuellement, lorsqu'on est civiliste, on se sent peu perdu. Au Parlement fédéral, des politiciens peu sérieux se battent pour émettre toutes sortes de propositions polémiques contre le service civil. Le chef du département concerné préfère minimiser les risques des centrales nucléaires que protéger le service civil contre de nouvelles attaques. Anticipant sagement ces orientations, l'organe d'exécution du service civil ne facilite pas non plus la vie des civilistes. Les places d'affectation libres sont rares à trouver. À côté de délais et des nombreux rappels, l'organe d'exécution offre très peu d'assistance. Et qu'autant la population que les médias continuent de confondre service civil et protection civile, c'est presque la seule constante anodine dans cette histoire.

Est-ce que les civilistes serrent les rangs et investissent du temps et de l'énergie dans la lutte pour le service civil? De moins en moins! La nouvelle génération a un point de vue assez pragmatique. Les civilistes préfèrent faire tranquillement leurs jours de service. L'indignation se manifeste tout au plus par quelques faibles réactions mitigées. Pourtant le sentiment de frustration grandit. Alors abandonnons le service civil à ceux qui rêvent de la belle époque du Réduit national. Laissons la «voie bleue» (se déclarer inapte au service) devenir plus importante encore. Faisons de l'idée de l'obligation de servir quelque chose de définitivement absurde. Supprimons finalement cet instrument efficace au maintien de la cohésion à travers les frontières des lan-



gues et des générations! On peut également vivre en solidarité sans obligations. Mais sans reconnaissance, sans allocations perte de gain et sans encadrement.

Ce que l'on ne peut pas nous retirer, ce sont les impressions recueillies par les bénéficiaires du service civil. Le paysan qui a reçu de l'aide dans son travail. La vieille dame qui se réjouit des visites journalières et du divertissement du jeu de carte. L'ONG qui, à la fin de l'affectation, voit enfin la lumière derrière la montagne de dossiers en suspens. Et naturellement, tous ces civilistes qui louent sans cesse leurs engagements très instructifs. Et face à tout cela, on se laisse faire tracasser sans broncher.

Nicolas Zogg
info@civil.ch